

Le spleen des quais du Saint-Laurent

Jean Chartier

Numéro 89, été 2001

Les héritages du fleuve

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15768ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

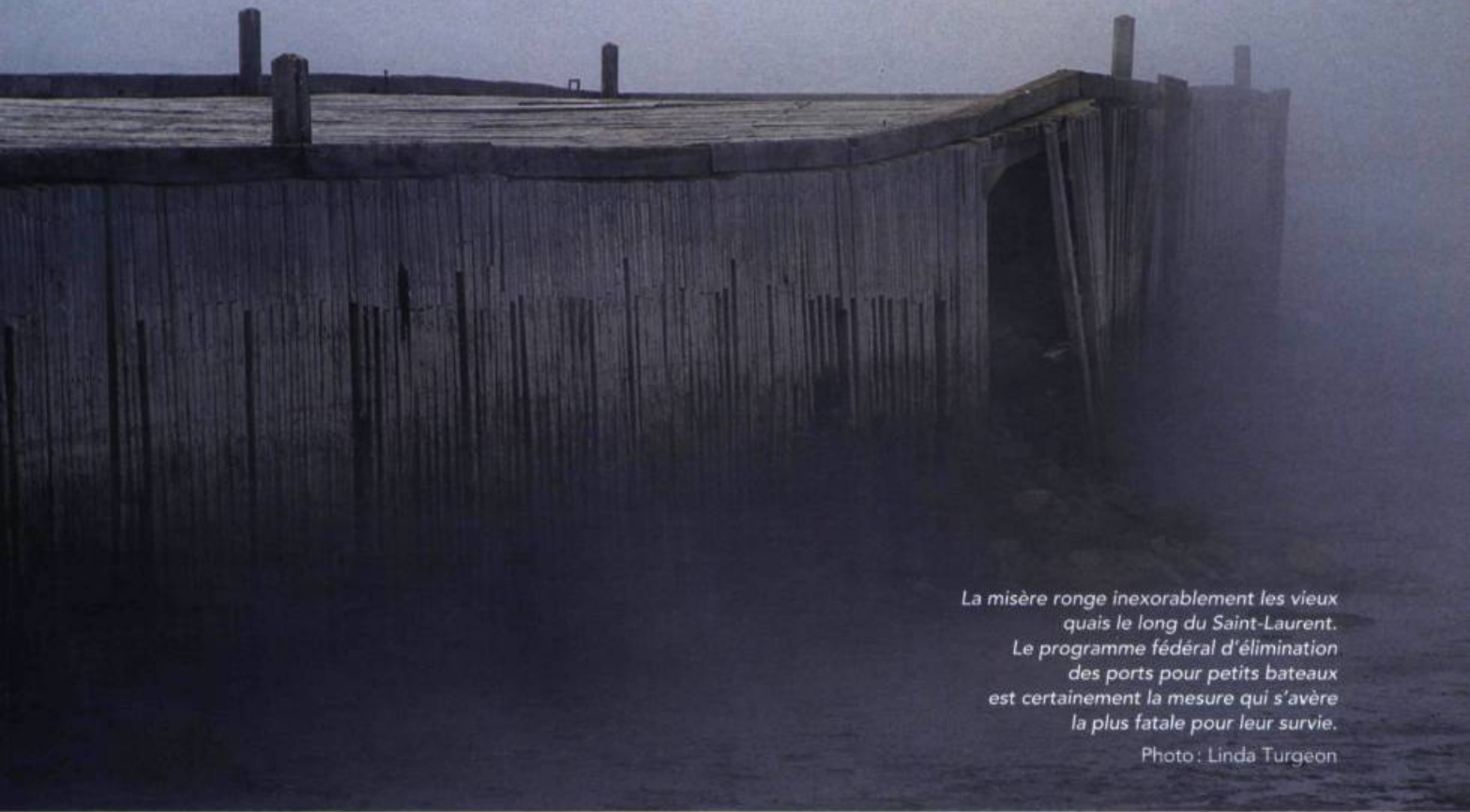
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chartier, J. (2001). Le spleen des quais du Saint-Laurent. *Continuité*, (89), 29–31.

Le spleen des quais du SAINT-LAURENT



La misère ronge inexorablement les vieux
quais le long du Saint-Laurent.
Le programme fédéral d'élimination
des ports pour petits bateaux
est certainement la mesure qui s'avère
la plus fatale pour leur survie.

Photo: Linda Turgeon

par Jean Chartier

Des 500 quais de pêche sur le Saint-Laurent du siècle dernier, il n'en reste que 95. Et depuis trois ans, une vingtaine de ces quais ont échappé au couperet de peine et de misère. À ce jour, Pêches et Océans Canada a délesté 44 quais de pêche sur le Saint-Laurent à des administrations portuaires. Cette réalité est vue comme une forme de chantage par les pêcheurs: Pêches et Océans ne réparent en effet les quais que si des associations sans but lucratif se forment pour les prendre en charge.

« Pour une vingtaine d'autres ports, des discussions se poursuivent en vue de la cession », indique Gervais Bouchard, le nouveau directeur régional de Pêches et

Les temps sont durs pour les quais du Saint-Laurent.

Ces installations qui concrétisaient notre relation laborieuse et économique au fleuve sont en train de rendre l'âme, faute de sous et d'intérêt politique. Chronique d'une mort annoncée.

Océans Canada pour les quais du Québec. « En forçant la création d'associations sans but lucratif, on refile les factures aux pêcheurs », estime Jacques Brunet, directeur de l'Alliance professionnelle des pêcheurs du Québec. Autrement dit, la rationalisation se poursuit, ce qui signifie que le nombre de ports de pêche diminue dans un contexte de moratoire de pêche à la morue imposé en 1992.

« Au Québec, nous avons le plus grand territoire de côtes maritimes, mais on est devenu la plus petite province de pêcheurs », explique Léonard Poirier, directeur de l'Association des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine. « Nous avons un territoire immense, mais la politique de développement des pêches nous a défavorisés. Alors notre nombre a diminué. »



Le quai de Port-au-Persil fait partie de l'un des paysages les plus pittoresques du Québec. Sera-t-il consolidé ou le laissera-t-on disparaître dans l'indifférence ?

Photo: François Rivard

Pourtant, les Îles-de-la-Madeleine ne tirent pas si mal leur épingle du jeu si on les compare à la Gaspésie, qui, elle, est frappée de plein fouet. Sur 900 pêcheurs propriétaires de bateau au Québec, 400 viennent des Îles-de-la-Madeleine. Au total, 1000 pêcheurs débarquent leurs prises à l'un des huit ports de pêche en activité aux Îles-de-la-Madeleine (par ordre d'importance, Grande-Entrée, L'Étang-du-Nord, Cap-aux-Meules, Grosse-Île, Havre-aux-Maisons, L'Île-d'Entrée, Millerand et Havre-Aubert). Trois petits ports vont aussi s'en tirer: Pointe-aux-Loups, Cap-Vert, un petit port à l'intérieur d'une lagune, et Old Harry, probablement le plus beau site des Îles et dont le statut reste problématique. Aux deux ports (Fatima et Gros-Cap) détruits voilà 20 ans, s'ajouteront bientôt ce qui reste du vieux port de Havre-Aubert et le quai de l'île Brion, abandonné tout comme le phare.

« En Gaspésie, on a abandonné des quais peu achalandés au fond de la baie des Chaleurs », raconte O'Neil Cloutier, directeur du Regroupement des pêcheurs du Sud de la Gaspésie. C'est le cas des quais de Caplan et Ruisseau-Leblanc. De nouvelles administrations portuaires gèrent les quais de la baie des Chaleurs. Ainsi en est-il pour Percé-L'Anse-

à-Beaufils, Sainte-Thérèse, Grande-Rivière, Newport, L'Anse-au-Gascon, Port-Daniel et Paspébiac. Le quai de Barachois, dans le canton de Malbaie, a quant à lui été rénové. La rationalisation des havres de la Gaspésie est presque terminée, raconte O'Neil Cloutier, tandis qu'elle entre dans une période intense au Nouveau-Brunswick. À Terre-Neuve, où il y a 150 ports à fermer, le processus n'est même pas amorcé. La province conserve encore ses 400 quais de pêche.

MALCHANCEUSE CÔTE-NORD

Sur la Côte-Nord, la situation paraît la plus dramatique. « On perd des quais. Les capacités diminuent », explique Serge Langelier, coordonnateur du Regroupement des pêcheurs de la Haute et de la Basse-Côte-Nord. Il parle du quai de la rivière à la Chaloupe, « terriblement

brisé ». « Même le quai de Natashquan n'a pas été conçu pour la pêche. » Pourtant, une vingtaine de bateaux de pêche y abordent. Et même s'il s'agit du dernier port accessible par la route pour les envois de poisson, il n'est pas très à l'abri. Transports Canada manque d'argent pour réparer ce quai, considéré comme un quai commercial.

Le quai de Havre-Saint-Pierre n'offre pas un meilleur refuge. Serge Langelier raconte: « Le quai des pêcheurs, c'est un petit espace de rien du tout, beaucoup trop serré. Parfois, il y a 20 bateaux... » Tout aussi insatisfaisant est le quai de Baie-Trinité. Les gros bateaux de pêche ne peuvent y entrer. De Tadoussac à Pointe-des-Monts, on ne peut entrer dans les havres de pêche qu'à marée haute.

Pêches et Océans Canada ne finance que les ports de plaisance jumelés à des ports de pêche, comme à Sept-Îles et à Baie-Comeau. « Un port de pêche, ça devient compliqué à maintenir en activité. On compte pourtant 80 bateaux de pêche entre Tadoussac et Natashquan, et 500 de Natashquan à Blanc-Sablon, indique Serge Langelier. Alors, les bateaux s'abritent dans les rivières où ils s'endommagent, comme à la rivière Aguanish où le quai est abandonné. Il faut se battre

Autrefois, les pêcheurs du dimanche et les gens du village venaient se rencontrer sur les quais du Saint-Laurent. Aujourd'hui, l'enrochement des quais et leur transformation en promenade, comme ici pour le quai de Saint-Irénée dans Charlevoix, n'offrent plus le même attrait et la même vitalité.

Photo: François Rivard



pour obtenir un peu d'argent. Tout le monde perd des quais. À Terre-Neuve, ils sont mieux que n'importe qui dans le golfe.» Les pêcheurs terre-neuviens, qui ont le droit de pêcher le poisson de fond de Blanc-Sablon à Pointe-des-Monts et qui ne s'en privent pas, peuvent en effet débarquer leurs prises au retour à une centaine de quais qui les attendent sur le golfe.

Avec le massacre de la pêche à la morue résultant du moratoire imposé en 1992, la part du Québec dans les pêches est devenue ridicule. Les prises québécoises ont rapporté 131 millions de dollars en 1999, le même montant que l'Île-du-Prince-Édouard. Pendant ce temps, Terre-Neuve empochait 525 millions et la Nouvelle-Écosse, 680 millions. En 2000, les revenus de pêche de la Nouvelle-Écosse ont atteint le milliard. Et même si cette province possède moins long de côtes que la Gaspésie et la Côte-Nord, elle garde ses 283 ports de pêche.

LES PORTS DE PLAISANCE

Le programme d'élimination des ports pour petits bateaux, dits ports de plaisance, est certainement la mesure qui frappe le plus de ports du Saint-Laurent. Des 262 quais québécois d'avant 1996, il n'en reste que 120 depuis le passage des ministres Mifflin, Anderson et Dhaliwal à la tête des Pêcheries. «Pêches et Océans s'appête à se dessaisir de 82 quais», précise le directeur Gervais Bouchard. Ottawa alloue 24 millions pour en finir avec un programme qui doit se terminer en mars 2002. «Si l'infrastructure n'a pas d'intérêt pour un preneur, on n'a pas le choix de procéder à un nettoyage», déclare Gervais Bouchard. Comprendre: la destruction dudit quai.

C'est ce qui fait que le quai de Port-au-Persil, en ruines, fait mal à voir. Pêches et Océans discute avec la municipalité fusionnée à Saint-Siméon pour que ce quai soit consolidé mais rien ne paraît acquis. Pas plus qu'à Notre-Dame-du-Portage, de l'autre côté de l'estuaire. Loin en amont, à Deschambault, le quai, qui offrait un panorama à couper le souffle

sur les falaises de Lotbinière et le cap Lauzon, a été enroché. Plus un bateau ne viendra accoster là.

À L'Islet-sur-Mer, le village du Musée maritime, on a amputé le quai de moitié avant de l'enrocher. Là aussi, plus un bateau ne viendra saluer les vieux marins. À Saint-Jean-Port-Joli, la bataille dure depuis trois ans pour empêcher un sort semblable au quai derrière la belle église du XVIII^e siècle. À Rivière-Ouelle, on a fait disparaître toute trace du vieux quai de bois où s'ancrait parfois un bateau de passage.

À Marsoui, le quai a disparu, de même qu'à Petite-Vallée. À Havre-Aubert, on regarde se défaire le petit quai où on a ramené la morue sur les graves pendant des siècles.

LES PORTS DE MARINE MARCHANDE

Pour sa part, Transports Canada a cédé 13 des 39 ports de la marine marchande du Saint-Laurent. Denis Bastien, le gestionnaire du programme, précise que les quais pour les traversiers de Sorel, Saint-Ignace, Montmagny, l'île aux Grues, l'île aux Coudres, Saint-Siméon, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau de même que le quai de Lachine au bout du canal ont été cédés. Le quai de Batiscan, lui, a été intégré à un parc. Quant aux quais de Thurso et Quyon, sur la rivière des Outaouais, et à celui du Bout-d'en-Bas à l'île Verte, ils ont été démolis.

Aux Îles-de-la-Madeleine, le quai de Cap-aux-Meules a cessé d'être considéré comme un quai commercial pour devenir, le 7 juillet 2000, un «site éloigné», ce qui signifie que Transports Canada n'a plus à le céder.

Enfin, des administrations portuaires autonomes (APA) ont été constituées à Montréal, Trois-Rivières, Québec, Port-Saguenay et Sept-Îles. Et Transports Canada s'appête à céder les quais de Portneuf, Pointe-au-Pic, Cacouna, Mont-Louis, Gaspé et Havre-Saint-Pierre. Dans l'estuaire du Saint-Laurent, aucun port n'est classifié de pêche, ce qui réduit la plupart des ports à un statut de plaisance, ce dont on se débarrasse.



Servant de port d'attache pour les pêcheurs de homard de Grande-Entrée aux Îles-de-la-Madeleine, ce quai extrêmement actif sera agrandi au cours de la prochaine année.

Photo: François Rivard

L'âge d'or des quais du Saint-Laurent, survenu de 1860 à 1940, aura fourni aux riverains les plus beaux ouvrages d'artisan. Toutes les côtes du fleuve, de l'estuaire et du golfe en étaient enorgueillies. Le déclin amorcé à partir de 1970 aura fait passer les quais du fleuve de l'abandon à l'agonie pure et simple. Depuis 1992, la misère ronge inexorablement les vieux quais qui s'avancent dans la mer.

■ Jean Chartier est journaliste indépendant.